

**DEMANDE D'ARBITRAGE
EN CAS DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ
DE LEGAL & GENERAL OPPORTUNITÉ 2014**
Exemplaire à retourner à la compagnie

Souscripteur

Je soussigné (e) : M. Mme Mlle

Numéro Client : Email :

Nom : Prénom :

Nom Contrat : N° Contrat :

En cas de remboursement anticipé du support Legal & General Opportunité 2014 en juin 2015, je souhaite affecter en totalité sa contre-valeur sur les supports suivants :

Supports	Code Isin	%
Stratégie Monde	FR0011548841	
SCI PRIMONIAL CAPIMMO*	QS0009000777	
		100 %

Cet arbitrage sera effectué directement en sortie du fonds Legal & General Opportunité 2014 sans investissement temporaire sur l'Unité de compte Sécuri-Taux. Au cas où le remboursement anticipé du support Legal & General Opportunité 2014 n'interviendrait pas en juin 2015, cette demande d'arbitrage serait sans effet et je resterais investi(e) sur le support Legal & General Opportunité 2014.

* *SCI PRIMONIAL CAPIMMO* : offre exceptionnelle et limitée du 1^{er} juin au 31 juillet 2015 : pour tout investissement sur la SCI PRIMONIAL CAPIMMO en sortie de LGO 2014, une attribution de parts gratuites sera effectuée, équivalente à 1% du montant versé.

Les valeurs des parts des unités de compte peuvent varier à la hausse comme à la baisse, seul le nombre de parts est garanti. J'ai noté que la valeur liquidative retenue pour les investissements et les éventuels frais (versements, arbitrages) sont précisés dans les conditions générales de mon contrat et ses avenants éventuels. Les spécificités liées à la SCI CAPIMMO sont précisées au dos de ce présent bulletin d'arbitrage.

Je reconnais avoir pris connaissance, préalablement à cette opération, des caractéristiques principales des supports, disponibles auprès de mon Conseiller Patrimonial, du siège de Legal & General (France) et sur le site www.lgfrance.com. J'ai bien noté que l'horizon de placement minimum conseillé est de 8 ans pour la SCI Primonial Capimmo et de plus de 5 ans pour Stratégie Monde, ce qui peut ne pas correspondre à ma situation personnelle : dans ce cas, je suis invité à prendre contact avec mon Conseiller Patrimonial.

Les informations communiquées sont strictement confidentielles et réservées à une utilisation interne. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

Fait à

Le/...../.....

Signature :

(Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Signature recto et verso obligatoire

**SPECIFICITES LIEES AU SUPPORT SCI CAPIMMO (code ISIN : QS0009000777)
Avenant d'investissement**

Le support Primonial CAPIMMO est un support en unité de compte représentatif de parts sociales de la Société Civile Immobilière à Capital Variable Primonial CAPIMMO gérée par Primonial Real Estate Investment Management (PREIM).

Par dérogation aux Conditions Générales valant Note d'information du contrat concerné, les articles suivants sont ainsi modifiés :

- Frais à l'entrée et sur versements : par versement ou arbitrage, il sera prélevé par l'Assureur, 2 % de la prime versée ou du montant arbitré sur le support Primonial CAPIMMO. Ces frais sont acquis à la SCI.

Offre exceptionnelle et limitée du 1^{er} juin au 31 juillet 2015 : pour tout investissement sur la SCI PRIMONIAL CAPIMMO en sortie de LGO 2014, une attribution de parts gratuites sera effectuée, équivalente à 1% du montant versé. Après cette période, les frais seront à nouveau de 2%.

- Règles de gestion du contrat en cours de vie de l'unité de compte - compatibilité avec l'unité de compte Primonial CAPIMMO :

Les options suivantes, éventuellement présentes au sein du contrat concerné par la présente demande, sont incompatibles avec l'unité de compte Primonial CAPIMMO :

- avance : aucune avance ne peut être accordée tenant compte de la valeur de cette unité de compte
- options de gestion investissement progressif ou dynamisation des plus-values.

La sortie en parts de Primonial CAPIMMO ne pouvant pas s'effectuer dans les conditions prescrites par la loi (parts négociables et ne conférant pas de droit de vote à l'Assemblée Générale des actionnaires d'une société inscrite à la cote officielle d'une bourse de valeurs), le souscripteur ou le bénéficiaire ne pourra dans tous les cas obtenir qu'un règlement en espèces.

Les autres articles des Conditions Générales valant Note d'Information du contrat concerné par cet avenant d'investissement ne sont pas autrement modifiés.

Fait à

Le/...../.....

Signature :

(Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Signature recto et verso obligatoire

Legal & General – 58 rue de la Victoire – 75440 Paris Cedex 09

Legal & General (France) - SA au capital de 15 144 874 € – RCS Paris 338 746 464 – Entreprise régie par le Code des Assurances
et soumise au contrôle de l'ACPR, 61 rue Taitbout, 75009 Paris.

DEMANDE D'ARBITRAGE EN CAS DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DE LEGAL & GENERAL OPPORTUNITÉ 2014

Exemplaire client à conserver

Souscripteur

Je soussigné (e) : M. Mme Mlle

Numéro Client : Email :

Nom : Prénom :

Nom Contrat : N° Contrat :

En cas de remboursement anticipé du support Legal & General Opportunité 2014 en juin 2015, je souhaite affecter en totalité sa contre-valeur sur les supports suivants :

Supports	Code Isin	%
Stratégie Monde	FR0011548841	
SCI PRIMONIAL CAPIMMO*	QS0009000777	
		100 %

Cet arbitrage sera effectué directement en sortie du fonds Legal & General Opportunité 2014 sans investissement temporaire sur l'Unité de compte Sécuri-Taux. Au cas où le remboursement anticipé du support Legal & General Opportunité 2014 n'interviendrait pas en juin 2015, cette demande d'arbitrage serait sans effet et je resterais investi(e) sur le support Legal & General Opportunité 2014.

* *SCI PRIMONIAL CAPIMMO* : offre exceptionnelle et limitée du 1^{er} juin au 31 juillet 2015 : pour tout investissement sur la SCI PRIMONIAL CAPIMMO en sortie de LGO 2014, une attribution de parts gratuites sera effectuée, équivalente à 1% du montant versé.

Les valeurs des parts des unités de compte peuvent varier à la hausse comme à la baisse, seul le nombre de parts est garanti. J'ai noté que la valeur liquidative retenue pour les investissements et les éventuels frais (versements, arbitrages) sont précisés dans les conditions générales de mon contrat et ses avenants éventuels. Les spécificités liées à la SCI CAPIMMO sont précisées au dos de ce présent bulletin d'arbitrage.

Je reconnais avoir pris connaissance, préalablement à cette opération, des caractéristiques principales des supports, disponibles auprès de mon Conseiller Patrimonial, du siège de Legal & General (France) et sur le site www.lgfrance.com. J'ai bien noté que l'horizon de placement minimum conseillé est de 8 ans pour la SCI Primonial Capimmo et de plus de 5 ans pour Stratégie Monde, ce qui peut ne pas correspondre à ma situation personnelle : dans ce cas, je suis invité à prendre contact avec mon Conseiller Patrimonial.

Les informations communiquées sont strictement confidentielles et réservées à une utilisation interne. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

Fait à

Le/...../.....

Signature :

(Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Signature recto et verso obligatoire

Legal & General – 58 rue de la Victoire – 75440 Paris Cedex 09

Legal & General (France) - SA au capital de 15 144 874 € - RCS Paris 338 746 464 - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise au contrôle de l'ACPR, 61 rue Tailbout, 75009 Paris.

**SPECIFICITES LIEES AU SUPPORT SCI CAPIMMO (code ISIN : QS0009000777)
Avenant d'investissement**

Le support Primonial CAPIMMO est un support en unité de compte représentatif de parts sociales de la Société Civile Immobilière à Capital Variable Primonial CAPIMMO gérée par Primonial Real Estate Investment Management (PREIM).

Par dérogation aux Conditions Générales valant Note d'information du contrat concerné, les articles suivants sont ainsi modifiés :

- Frais à l'entrée et sur versements : par versement ou arbitrage, il sera prélevé par l'Assureur, 2 % de la prime versée ou du montant arbitré sur le support Primonial CAPIMMO. Ces frais sont acquis à la SCI.

Offre exceptionnelle et limitée du 1^{er} juin au 31 juillet 2015 : pour tout investissement sur la SCI PRIMONIAL CAPIMMO en sortie de LGO 2014, une attribution de parts gratuites sera effectuée, équivalente à 1% du montant versé. Après cette période, les frais seront à nouveau de 2%.

- Règles de gestion du contrat en cours de vie de l'unité de compte - compatibilité avec l'unité de compte Primonial CAPIMMO :

Les options suivantes, éventuellement présentes au sein du contrat concerné par la présente demande, sont incompatibles avec l'unité de compte Primonial CAPIMMO :

- avance : aucune avance ne peut être accordée tenant compte de la valeur de cette unité de compte
- options de gestion investissement progressif ou dynamisation des plus-values.

La sortie en parts de Primonial CAPIMMO ne pouvant pas s'effectuer dans les conditions prescrites par la loi (parts négociables et ne conférant pas de droit de vote à l'Assemblée Générale des actionnaires d'une société inscrite à la cote officielle d'une bourse de valeurs), le souscripteur ou le bénéficiaire ne pourra dans tous les cas obtenir qu'un règlement en espèces.

Les autres articles des Conditions Générales valant Note d'Information du contrat concerné par cet avenant d'investissement ne sont pas autrement modifiés.

Fait à

Le/...../.....

Signature :

(Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

Signature recto et verso obligatoire

Legal & General – 58 rue de la Victoire – 75440 Paris Cedex 09

Legal & General (France) - SA au capital de 15 144 874 € – RCS Paris 338 746 464 – Entreprise régie par le Code des Assurances
et soumise au contrôle de l'ACPR, 61 rue Taitbout, 75009 Paris.

Date de création : 14 octobre 2013
 Éligibilité : Assurance Vie, Capitalisation, Contrat TNS (Madelin), PERP, Comptes-titres
 Frais de gestion : 1,44 % TTC de l'Actif Net (1,20% HT)
 Droits d'entrée et de sortie : 0 %

Forme Juridique : FCP
 Cotation : Journalier
 Durée minimum de placement recommandée : supérieure à 5 ans

Échelle de risque



OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion consiste à obtenir sur le long terme (5 ans minimum) une performance supérieure à celle de l'indice de référence composé à 30 %⁽¹⁾ de taux et 70 %⁽²⁾ d'actions minorée des frais de gestion, avec une volatilité inférieure à 15 % dans des conditions normales de marché. L'indice de référence est rééquilibré mensuellement.

- (1) 15% iBoxx Liquid Corp 100 Euro + 15% EMTS7-10 Euros
- (2) 35% mSCI World Dividendes Nets Réinvestis converti en Euros + 35% MSCI EMU Dividendes Nets Réinvestis en euros

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Pour atteindre son objectif de gestion, l'équipe de gestion détermine une allocation entre actions, obligations et instruments du marché monétaire qui peut s'éloigner des proportions de l'indice. Elle procède ensuite à une allocation géographique, sectorielle et/ou thématique et au choix des supports correspondants. Ces décisions sont prises en fonction de ses anticipations de marchés, de données financières et de risques.

La part des investissements en OPCVM obligataires et en produits de taux sera comprise entre 0 % et 100 % de l'actif total du fonds. L'exposition au marché actions est comprise entre 50 % et 90 % de l'actif total du portefeuille.

Le fonds peut être exposé dans la limite de 10 % de son actif à chacune des catégories suivantes : obligations dont la notation de crédit est dite spéculative, actions des pays émergents et actions de petite capitalisation.

La volatilité du fonds sera généralement comprise entre 8 % et 12 %, et son maximum est fixé à 15 % dans des conditions normales de marché.

Stratégie Monde est un OPCVM de capitalisation.

COMMENTAIRES

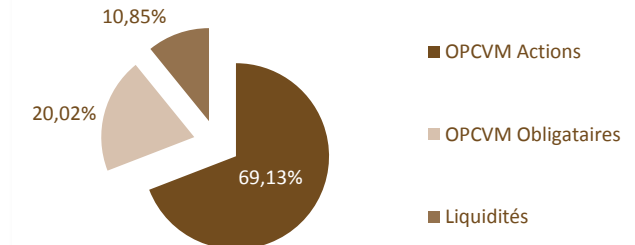
Au 4 mai 2015, le fonds affiche une performance de 10,44 % depuis le début de l'année.

L'exposition actions du fonds est restée proche de 70 % depuis le 1^{er} janvier avec des surexpositions sur les marchés américains, allemands et japonais. Désormais, le Japon et la Zone euro sont les zones géographiques sur lesquelles les surpondérations sont les plus marquées. Au niveau des secteurs industriels, les financières et le secteur des télécommunications sont privilégiés.

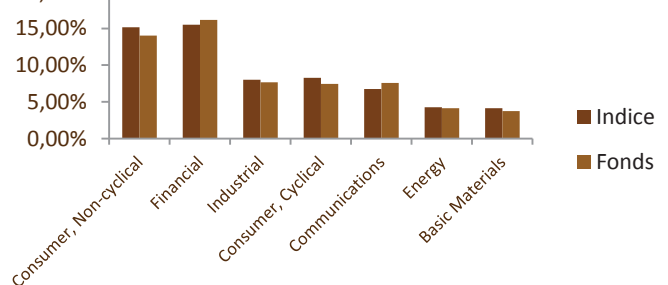
En 2015, les actions européennes devraient reprendre l'avantage si le choc de confiance que tente d'insuffler la Banque Centrale Européenne se transmet à l'économie et si l'Union Européenne parvient à contenir les tensions politiques.

Le secteur de la consommation cyclique va être renforcé progressivement au deuxième trimestre.

Répartition par classes d'actifs



Répartition ACTIONS par secteurs



Répartition par classes d'actifs

Actions	
USA	18,05%
Allemagne	13,63%
France	13,57%
EMU Autres	6,00%
Espagne	5,66%
Japon	3,73%
Italie	3,44%
Grande Bretagne	2,93%
Autres	2,13%
Total	69,13%
Obligations	
France	4,38%
Italie	4,25%
Autres	3,31%
Allemagne	3,23%
Espagne	2,53%
Pays-Bas	1,32%
Belgique	1,00%
Total	20,02%

L'ensemble des informations contenues dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi. Les performances citées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Toute reproduction ou utilisation non autorisée des commentaires et analyse de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Toutes les données sont issues de Legal & General Asset Management (France) sauf avis contraire. Toute souscription dans un OPCVM présenté dans ce document doit se faire sur la base du prospectus en vigueur, disponible sur simple demande auprès du représentant habituel ou via notre site internet : <http://www.ljfrance.com>.

Situation au 01 mai 2015

PRIMONIAL CAPIMMO

Société de gestion : Primonial REIM
 N° Agrément : GP 11000043 du 16/12/2011
 Date Agrément AIFM : 10 juin 2014
 N° Siren : 531 231 124 RCS Paris

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Forme juridique	Société civile immobilière à capital variable
Code LEI	9695000VFPOQ8ZI8B758
Date de création	26 juillet 2007
Durée de vie	99 ans
Durée de détention recommandée	8 ans

Société de Gestion	Primonial REIM
Valorisateur	BNP Paribas Fund Services
Dépositaire	CACEIS
Gestion de la poche actions	Gestion 21
Commissaire aux Comptes	Mazars

Valorisation	Hebdomadaire
Centralisation	jeudi avant 17h00
Souscription	VL + 2%
Frais d'entrée	2% acquis au fonds
Frais de gestion	1,60% HT de la valeur brute des actifs

Facteurs de risques en revenu, en capital, de marché, de crédit, de liquidité



MÉTHODE DE VALORISATION DES ACTIFS IMMOBILIERS

SCPI à capital variable	valeur de retrait
SCPI à capital fixe	valeur de réalisation
OPCI	valeur liquidative
OPCVM immobilier	valeur liquidative
Immobilier direct	valeur d'expertise
Immobilier coté	cotation boursière

Les revenus générés sont capitalisés.

CHIFFRES CLÉS AU 01 mai 2015

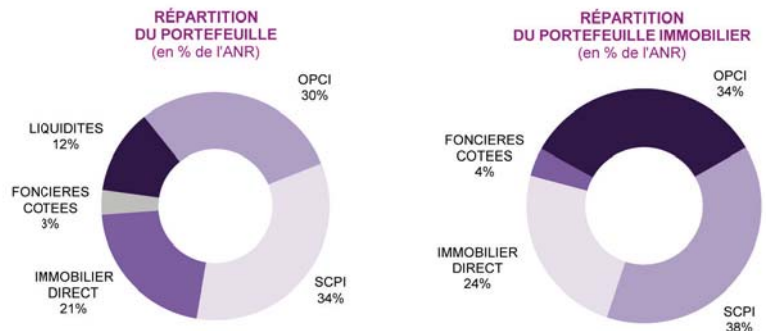
Actif net	552 075 019,46 €
Valeur Liquidative	217,64 €
Valeur de souscription	221,99 €
Nb de parts	2 536 594,160

Performance YTD	2,12%
Performance sur 1 an glissant	5,22%
Volatilité 52 semaines	0,76%

Nombre de lignes du portefeuille	84
----------------------------------	----

Primonial Capimmo est un Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) géré par la Société de Gestion de Portefeuille Primonial Real Estate Investment Management, agréée par l'AMF (GP 11 000043). Il est accessible exclusivement en unité de compte au sein d'un contrat d'assurance vie. La SCI ne fait pas l'objet d'une offre au public et n'est pas agréée par l'AMF.

L'objet principal de Primonial Capimmo est la constitution et gestion d'un patrimoine à vocation immobilière principalement composé d'immeubles, de valeurs mobilières donnant accès au capital des sociétés à vocation immobilière, cotées ou non cotées, et de tout instrument financier émis par des sociétés ayant un rapport avec l'activité immobilière.



PERFORMANCES CUMULÉES

Création	5 ans	3 ans	2 ans	1 an
47,99%	23,25%	15,36%	10,46%	5,22%

PERFORMANCES ANNUELLES

2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
4,70%	5,04%	5,07%	1,80%	3,18%	2,59%	6,89%	8,89%

ANALYSE DES PERFORMANCES (depuis la création)

	1 semaine	1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Performance moyenne	0,10%	0,39%	1,30%	2,37%	4,27%
Meilleure période	4,71%	8,37%	9,12%	12,84%	15,42%
Moins bonne période	-1,73%	-1,77%	-0,12%	0,46%	1,39%
% périodes > 0	96%	97%	99%	100%	100%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps

Évolution de la Valeur Liquidative en base 100 sur 1 an glissant

